



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

# Table ronde du ministre 2023 sur Parcs Canada

## Rapport et réponse

Juillet 2023



# Table des matières

<b>Message du ministre</b> .....	3
<b>Message du président et directeur général</b> .....	4
<b>Parcs Canada en un coup d'œil</b> .....	5
<b>À propos de la Table ronde du ministre 2023</b> .....	6
<b>Ce que nous avons entendu : Perspectives communes</b> .....	8
<b>Thèmes</b> .....	11
<b>Renforcement de l'accessibilité</b> — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation .....	11
<b>Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés</b> — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel .....	15
<b>Corridors écologiques</b> — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques .....	19
<b>Parcs Canada et le tourisme</b> — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada .....	23
<b>Écologisation de Parcs Canada</b> — Atteindre des émissions nettes nulles dans les opérations de Parcs Canada .....	27
<b>Conclusion</b> .....	30

# Message du ministre



**L'honorable Steven Guilbeault**  
Ministre de l'Environnement et du  
Changement climatique

J'ai l'honneur d'être le ministre canadien responsable de Parcs Canada, et je suis ravi de vous faire part de notre réponse à la Table ronde du ministre 2023.

Alors que le Canada et le monde entier relèvent le double défi des changements climatiques et de la perte de biodiversité, les gens se tournent vers les lieux du patrimoine naturel et culturel pour se rapprocher de la nature et apprendre l'histoire. Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation jouent un rôle de plus en plus important dans la vie des Canadiens et Canadiennes. Les aires protégées conservent des écosystèmes vitaux, contribuent au rétablissement

d'espèces en péril et jouent un rôle essentiel en rapprochant la population canadienne de la nature et de notre histoire commune d'une manière qui honore le passé et contribue à la résilience des économies. La Table ronde offre une occasion précieuse d'entendre directement les Canadiens et Canadiennes sur les enjeux importants auxquels sont confrontés les lieux patrimoniaux nationaux au Canada.

Les thèmes abordés à l'occasion de la Table ronde de cette année ont suscité d'importantes discussions visant à promouvoir l'intendance autochtone à l'intérieur et au-delà des limites de nos lieux précieux, à améliorer l'accessibilité et à diversifier nos expériences de façon à renforcer la résilience du secteur touristique canadien, ainsi qu'à travailler de manière nouvelle et innovante pour réduire notre empreinte sur les terres, les eaux, les océans et la glace où nous avons le privilège de vivre, de travailler et de nous divertir. Ensemble, nous façonnons les priorités de Parcs Canada en matière de gestion des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada.

Les points de vue que les Canadiens et Canadiennes ont généreusement communiqués dans le cadre de cette mobilisation

sont au cœur du mandat de Parcs Canada, qui consiste à conserver et à mettre en valeur les lieux du patrimoine naturel et culturel pour les générations actuelles et futures. Nous avons entendu des commentaires sur la façon d'associer les connaissances autochtones et occidentales, à la fois pour améliorer la connectivité entre les aires protégées et pour faire progresser l'intendance autochtone de manière plus globale dans l'ensemble du pays.

Les participants ont également donné des conseils concrets sur la façon de rendre les lieux administrés par Parcs Canada plus accessibles, plus diversifiés et plus inclusifs. Ils nous ont également mis au défi d'être des leaders dans l'écologisation de nos opérations et la croissance d'une industrie touristique diversifiée et durable qui puisse bénéficier aux communautés locales et autochtones.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, la collaboration est essentielle pour réussir à lutter contre la perte de biodiversité et les changements climatiques. Ensemble, grâce à des occasions comme la Table ronde, nous pouvons créer et promouvoir de nouveaux modèles qui inspirent les Canadiens et Canadiennes et le monde entier. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette importante mobilisation.

# Message du président et directeur général



**M. Ron Hallman**  
Président et directeur général de l'Agence

Cette année, j'ai participé pour la deuxième fois à la Table ronde du ministre en tant que directeur général de Parcs Canada. Je suis extrêmement fier du travail que les membres de notre équipe accomplissent chaque jour pour protéger et mettre en valeur nos trésors nationaux au nom de tous les Canadiens.

La Table ronde du ministre de 2023 sur Parcs Canada a été organisée de manière hybride et sûre afin de refléter la progression du Canada après la pandémie de COVID-19, avec quatre discussions

en personne et six discussions virtuelles avec les parties prenantes. Au cours des 15 jours de consultation publique par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne, plus de 2 050 personnes ont communiqué, réagi, aimé ou répondu en utilisant les médias sociaux, et 614 idées uniques ont été diffusées. 125 organisations représentant des partenaires, des détenteurs de droits, des parties prenantes et des groupes en quête d'équité ont participé à l'engagement. Nous avons entendu des Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires.

Ces idées et perspectives précieuses aident Parcs Canada à s'engager sur la voie d'un avenir durable. La Table ronde est un forum essentiel qui permet d'entendre les Canadiens sur la manière d'améliorer nos efforts pour entretenir et mettre en valeur les sites historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation dans l'intérêt de tous.

Les domaines d'action contenus dans cette réponse sont très ciblés sur les questions et les préoccupations soulevées par les participants à la Table ronde. Il souligne l'engagement continu de Parcs Canada à approfondir les relations avec les peuples

autochtones, par la modernisation de nos pratiques afin de mieux soutenir l'intendance autochtone et d'aider à améliorer la connectivité écologique dans les sites que nous administrons.

Il reflète l'engagement continu de mettre en œuvre des projets d'écologisation innovants dans tout le pays, de défendre ces efforts au sein du gouvernement fédéral et de les communiquer avec les Canadiens.

Un certain nombre de ces domaines d'action témoignent de notre engagement à relier davantage de Canadiens à leur réseau de lieux patrimoniaux précieux, ce qui améliorera l'accessibilité des expériences et des programmes, tout en collaborant avec d'autres acteurs pour renforcer et diversifier le secteur du tourisme.

Je suis fier de diriger Parcs Canada et son extraordinaire équipe d'employés dévoués. Nous saluons et apprécions les contributions reçues et nous nous réjouissons de mettre en œuvre ces domaines d'action avec les communautés autochtones, les partenaires gouvernementaux, l'industrie et les groupes de parties prenantes dans les années à venir.



**171**  
LIEUX  
HISTORIQUES  
NATIONAUX

**5** AIRES  
MARINES  
NATIONALES DE  
CONSERVATION



**47** PARCS  
NATIONAUX



**1** PARC URBAIN  
NATIONAL



**+ 7 500**  
EMPLOYÉS  
DÉVOUÉS



**12 DES 20**  
SITES DU  
PATRIMOINE  
MONDIAL  
du Canada



**+ 3 800**  
désignations



de personnages, lieux et événements importants

**+ 450 000 km<sup>2</sup>**  
d'aires protégées



# PARCS CANADA

EN UN COUP D'ŒIL

**22,5**  
MILLIONS



de visites en 2022-23

protection de  
**+ 250**  
espèces en péril



**+ 8 000 km**  
de sentiers



accès  
**GRATUIT**  
pour les jeunes et les  
nouveaux Canadiens

**31** MILLIONS  
d'objets historiques  
et archéologiques



**12 000**  
EMPLACEMENTS  
DE CAMPING



collaboration avec  
**+ 300**  
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

**+ 27**  
MILLIARDS \$  
D'ACTIFS



**+ 200**  
CHAISES ROUGES  
#partagezlachaise



# À propos de la Table ronde du ministre 2023

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et à présenter les lieux patrimoniaux du Canada, et d'en favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Tous les deux ans, le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada organise une table ronde pour demander l'avis de la population canadienne sur le travail de Parcs Canada et renseigner le public sur les progrès et les étapes franchies depuis la dernière table ronde.

Exigée par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)*, la Table ronde du ministre offre une occasion unique de dialoguer sur un large éventail de questions relatives aux lieux patrimoniaux protégés dans l'ensemble du pays. Elle contribue ainsi à renforcer et à promouvoir la responsabilité, la participation et la collaboration.

Chaque table ronde du ministre présente une série de thèmes à explorer. En 2023, ces thèmes sont les suivants :

- **Renforcement de l'accessibilité** — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation
- **Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés** — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine
- **Corridors écologiques** — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques
- **Parcs Canada et le tourisme** — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada
- **Écologisation de Parcs Canada** — Atteindre des émissions nettes nulles dans les opérations de Parcs Canada

Ces thèmes ont été choisis en partie pour donner suite aux conversations de la Table ronde du ministre 2020 et pour tenir compte des importants enjeux liés à la conservation, à l'intendance et à la jouissance des lieux administrés par Parcs Canada.

De haut en bas :  
Parc national Pukaskwa,  
Parc urbain national de la Rouge.



Photo : Scott Munn

Photo : Scott Munn

À propos de la Table ronde du ministre 2023 (suite)

La Table ronde du ministre a eu lieu en janvier et février 2023. Elle offrait diverses voies de participation, notamment six séances virtuelles et quatre séances en présentiel avec divers organismes et parties prenantes s'intéressant aux travaux de Parcs Canada. Plusieurs de ces séances de discussion étaient coparrainées par des ministres dont les mandats se chevauchent, notamment le ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap et le ministre du Tourisme.

En plus des séances de discussion, la Table ronde du ministre offrait la possibilité de participer au

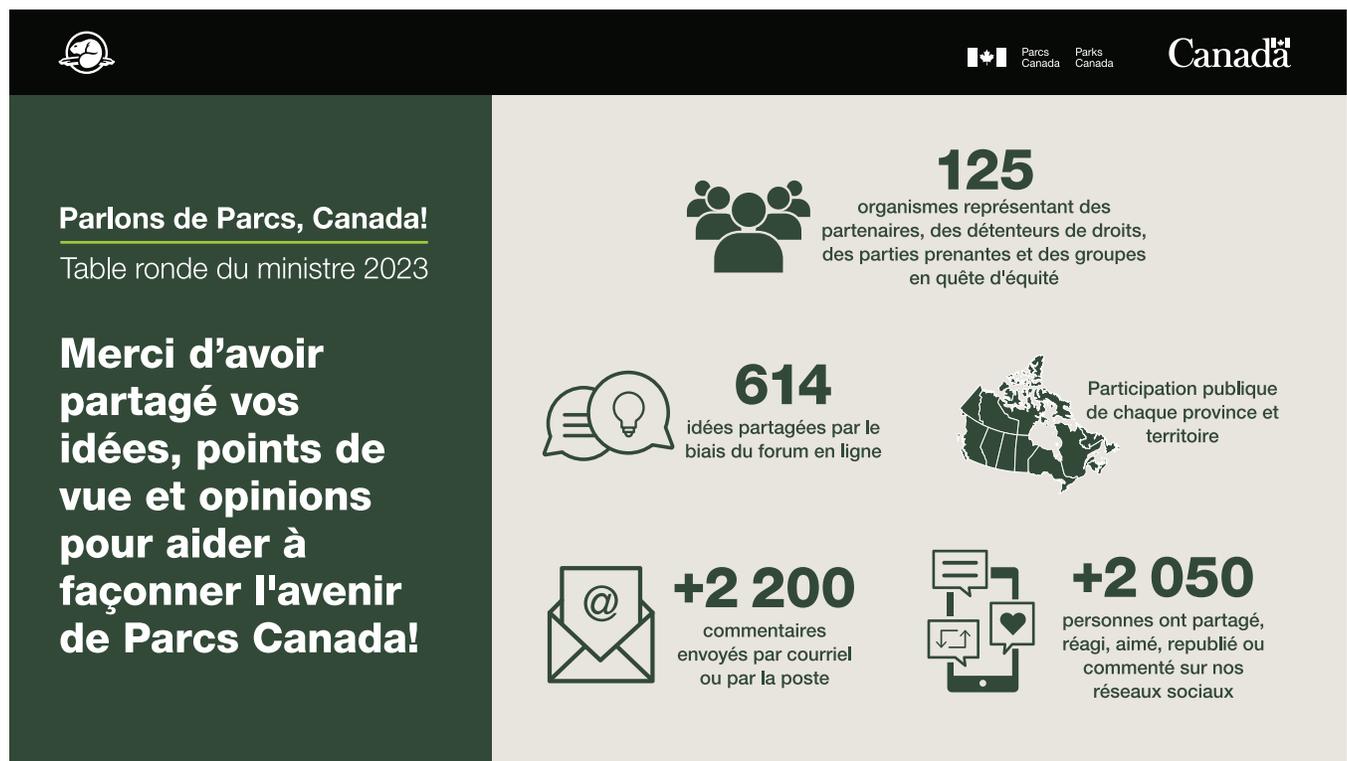
moyen d'une plateforme en ligne. Les membres du public, les partenaires et les intervenants pouvaient également envoyer des communications écrites par courrier électronique ou postal pendant la période de participation.

Dans le cadre de la Table ronde du ministre 2023, des initiatives ont été mises en œuvre pour que les discussions soient plus inclusives et plus accessibles. En adoptant un plus large éventail de techniques d'animation, y compris un cercle de partage virtuel, Parcs Canada a pu être plus à l'écoute des intervenants sur le plan culturel. Des mesures améliorées de traduction et d'adaptation ont été proposées,

et de d'autres accommodements, ainsi que de nouveaux contacts avec des intervenants qui n'avaient jamais participé à ce type de dialogue, ont permis d'élargir le champ d'action et de recueillir de nouveaux points de vue.

Un résumé des résultats obtenus lors de la Table ronde du ministre 2023 est présenté dans l'infographie ci-dessous.

L'objectif du présent document est de présenter la synthèse générale des commentaires reçus lors de la Table ronde du ministre 2023 et de formuler la réponse du ministre.



# Ce que nous avons entendu : Perspectives communes

La Table ronde du ministre 2023 sur Parcs Canada a rassemblé un large éventail de personnes et d'organismes de toutes les régions du pays au moyen de séances en présentiel et virtuelles, d'une plateforme de participation en ligne et de communications écrites. Plusieurs messages généraux se sont dégagés des points de vue exprimés.

## **Entrelacer le savoir et les approches décisionnelles autochtones dans l'ensemble du travail de Parcs Canada**

L'importance cruciale de tisser les connaissances autochtones et de faire de l'espace pour les approches décisionnelles autochtones a été soulignée tout au long de la Table ronde du ministre. Les participants ont insisté sur l'importance de travailler dans un espace éthique où les modes de connaissance exercent une action réciproque dans le respect mutuel, la bienveillance et la générosité, et d'adopter une approche de « double regard » plus respectueuse des modes de connaissance des peuples autochtones. On a demandé à Parcs Canada d'accroître la cogestion avec les peuples autochtones, de soutenir la continuité culturelle par l'accès et le soutien des langues autochtones, et de recruter plus d'Autochtones, en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes et la représentation au sein de la haute direction. On a rappelé

à Parcs Canada que les peuples autochtones détiennent des droits et qu'ils ne sont pas de simples intervenants.

## **Élargir et approfondir les efforts pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion**

L'importance d'élargir et d'approfondir les efforts pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de travail de Parcs Canada a également été discutée dans tous les thèmes de la Table ronde du ministre 2023. Parmi les idées communes, on trouve celle d'encourager Parcs Canada à proposer un plus large éventail d'expériences significatives, ainsi qu'à mettre en place des transports en commun abordables et accessibles vers les lieux protégés et à l'intérieur de ceux-ci, afin d'en améliorer l'accès équitable et la jouissance par tous. On a également souligné l'importance d'un personnel plus diversifié et inclusif, formé et prêt à répondre aux besoins changeants

L'approche fondée sur le « double regard » peut orienter les efforts de Parcs Canada visant à soutenir l'intendance autochtone. Ce principe nous encourage à regarder les modes de connaissance autochtones d'un œil et les connaissances occidentales de l'autre, ce qui nous aide à voir et à agir de manières nouvelles qui profitent à tous.

(Tiré des enseignements de l'aîné micmac Albert Marshall)

Le concept d'espace éthique est également essentiel. Dans son rapport historique de 2018, le Cercle d'experts autochtones a appelé à la création d'espaces de collaboration et de conseil, d'échange et de validation croisée (où une partie valide les décisions de l'autre). Dans l'espace éthique, les modes de connaissance peuvent exercer une action réciproque dans le respect mutuel, la bienveillance et la générosité.

(Tiré de We Rise Together, Cercle d'experts autochtones 2018)



Lieu historique national  
du Fort-Langley

Ce que nous avons entendu : Perspectives communes (suite)

du personnel, des visiteurs et des collaborateurs. Le recrutement, la formation et le maintien en poste sont autant d'aspects essentiels des travaux à accomplir.

### **Investir dans les relations et la collaboration**

L'investissement dans les relations et le travail collaboratif étaient également des thèmes récurrents. Les participants ont exprimé le souhait d'une collaboration et d'un dialogue continu au-delà de la Table ronde du ministre. L'établissement de liens solides avec les partenaires et les intervenants grâce à la communication systématique, cohérente et dynamique peut contribuer à renforcer les relations et à jeter les bases d'une action coordonnée entre les différents domaines fonctionnels.

### **Tirer parti des projets pilotes, des données et des pratiques exemplaires**

Tout au long de la Table ronde du ministre 2023, les participants ont souligné des exemples d'initiatives et de projets pilotes réussis à Parcs Canada en suggérant que Parcs Canada s'appuie sur ce travail pour faire connaître les leçons apprises et adapter ces approches aux besoins et aux réalités d'autres sites au sein de ses réseaux. L'importance des données des sciences sociales dans la prise de décisions était également un thème commun. Les participants ont invité Parcs Canada à exercer un rôle de chef de file en facilitant l'échange de données à une plus grande échelle entre les secteurs et les champs d'intérêt. On a aussi incité Parcs Canada à poursuivre ses efforts de mise en œuvre de

technologies et de méthodes novatrices à l'appui de son mandat, en particulier en ce qui concerne l'écologisation des opérations, l'accessibilité et le tourisme.

### **Agir en matière de changement climatique et de résilience à l'échelle mondiale**

La Table ronde du ministre 2023 a eu lieu immédiatement après l'historique 15e Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (connue sous le nom de COP15) tenue à Montréal, et juste avant le 5e Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5) qui a eu lieu à Vancouver. Ces événements ont attiré l'attention sur la nécessité impérieuse d'aborder le changement climatique et la perte de biodiversité sous un angle nouveau, tant au niveau national que mondial. La connectivité écologique, la conservation menée par les Autochtones, les parcs urbains, la conservation marine et les espaces verts ont été au cœur des préoccupations de nombreux participants à la Table ronde du ministre. La COP15 et IMPAC5 ont également souligné l'importance de l'éducation et de la promotion des liens avec le lieu comme moyen de galvaniser un plus grand soutien pour les importants travaux à venir. Les participants ont estimé que Parcs Canada pouvait éclairer le débat et faire figure de chef de file



Parc national Banff

Ce que nous avons entendu : Perspectives communes (suite)

sur ces questions, ainsi que sur les approches intégrées telles que les solutions climatiques fondées sur la nature.

**Le point de vue d'un participant :**

« L'Agence [Parcs Canada] est [...] bien placée pour agir en chef de file et encourager la mise en place de mesures de conservation dans le paysage terrestre et marin au sens large et au-delà des limites de compétence. »

**Reconnaître l'interdépendance des thèmes**

Enfin, les participants ont mis l'accent sur l'interdépendance des thèmes de la Table ronde du ministre 2023, en soulignant les fruits communs des travaux dans l'ensemble de Parcs Canada. Cette reconnaissance grandissante de l'interdépendance de la lutte contre le changement climatique, de la perte de biodiversité, du renforcement du leadership autochtone et de la promotion de l'inclusion et de l'accessibilité confirme la nécessité d'intégrer l'adaptabilité et la résilience dans tous les aspects du travail de Parcs Canada, en se fondant sur un cadre de planification à long terme qui permettra d'obtenir des résultats encore plus durables.



# Thèmes

## Renforcement de l'accessibilité — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation

Parcs Canada s'engage à offrir à tous la possibilité de participer à la conservation et à la jouissance des lieux patrimoniaux dans ses réseaux. Cependant, il reste des défis à relever pour éliminer les obstacles, favoriser une plus grande accessibilité, promouvoir l'inclusion et cultiver le sentiment d'appartenance au large éventail de lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, en particulier pour les personnes vivant avec un handicap.

En 2020, la Table ronde du ministre a cherché à savoir comment Parcs Canada pouvait être un partenaire et un chef de file en matière d'inclusion, de diversité, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et

patrimoniaux. Les participants ont mis de l'avant le concept de « Rien sans nous », qui souligne l'importance de faire participer et de collaborer avec les personnes ayant une expérience vécue — ainsi que les organismes qui les représentent

ou les soutiennent — dans la conception d'initiatives visant à lever les obstacles auxquels elles sont confrontées.

En réponse à ces commentaires, Parcs Canada fait beaucoup d'efforts en matière d'accessibilité depuis 2020; certains d'entre eux sont précisés plus loin. Reconnaisant que la recherche de l'accessibilité et de l'inclusion représente un engagement continu et à long terme, on a demandé aux participants à la Table ronde du ministre 2023 leur point de vue sur le renforcement de l'accessibilité à des expériences significatives.

### On a posé les questions suivantes aux participants :

1. Quels critères ou principes devraient guider Parcs Canada dans l'élaboration et l'offre d'expériences enrichissantes et accessibles?
2. Quels genres d'expériences enrichissantes aimeriez-vous vivre personnellement ou collectivement dans les sites de Parcs Canada?
3. Quels sont certains des obstacles physiques, informationnels et sociaux à ces expériences?



**Renforcement de l'accessibilité** — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation (*suite*)

## Ce que nous avons entendu

Le message principal adressé à Parcs Canada est que pour lever les obstacles à l'accessibilité, il ne suffit pas de rénover les stationnements et toilettes, mais qu'il faut aussi créer des expériences véritablement significatives pour toute la population.

On a encouragé Parcs Canada à créer des expériences plus variées sur les sites administrés par Parcs Canada, notamment en multipliant les possibilités d'exploration et de découverte, en fournissant des équipements adaptés pour permettre des expériences plus accessibles et en concevant des expériences qui répondent aux divers besoins des visiteurs, y compris ceux liés à la neurodiversité.

Il faut donc réfléchir à l'ensemble du processus de l'expérience du visiteur, de la planification du voyage à la visite, en passant par la possibilité pour les visiteurs de donner leur avis après coup. La clarté de la communication est essentielle, afin de donner aux visiteurs assez de détails pour leur permettre de décider si les expériences proposées répondent à leurs besoins. En outre, l'augmentation de la représentation des personnes vivant avec un handicap dans les communications et publications connexes envoie un message fort d'inclusion et d'appartenance.

Un aspect important de ce changement est l'amélioration de la formation du personnel afin de bien l'outiller pour favoriser des expériences plus inclusives, ainsi que le recrutement plus dynamique des personnes vivant avec un handicap. Ces commentaires correspondent aux mesures décrites dans le Plan d'action sur l'accessibilité 2022-2025 de Parcs Canada.

Les participants ont souligné l'importance d'améliorer l'accès physique tout en répondant aux préoccupations en matière d'accessibilité financière. Par exemple, on a proposé de mettre à disposition des navettes accessibles, gratuites ou peu coûteuses, à destination et à l'intérieur des sites de Parcs Canada.

Les équipements adaptés peuvent également contribuer grandement à une meilleure accessibilité. Les participants ont souligné que Parcs Canada avait commencé à mettre à l'essai des équipements tels que des fauteuils roulants de plage et des fauteuils roulants tout terrain. On peut tirer parti de ces innovations en reconnaissant qu'il est essentiel de s'engager à les entretenir en permanence pour que les expériences qu'elles facilitent puissent durer.

Enfin, on a encouragé Parcs Canada à collaborer plus étroitement avec les organismes de promotion de l'accessibilité et

des activités de plein air pour les personnes vivant avec un handicap. Il s'agit notamment de promouvoir la participation précoce à la conception des diverses offres et de rechercher d'éventuels mécanismes de dialogue et de collaboration permanents, tels qu'un comité consultatif sur l'accessibilité.

### Le point de vue des participants :

« L'accès des personnes handicapées ne se résume pas à une rampe d'accès. [Financer] des programmes qui permettent aux personnes handicapées de découvrir les parcs. Il n'est pas toujours possible d'emmener un membre de la famille. Soutenir des programmes qui aident les personnes handicapées à profiter des parcs dans le cadre d'un groupe de pairs augmenterait le plaisir et la qualité du temps passé dans les parcs. »

« [...] Analyser les exigences en matière d'accessibilité pour une expérience du début à la fin — de l'accessibilité du Web pour tous les lecteurs à la planification du voyage, de l'arrivée du visiteur jusqu'à son départ, afin de s'assurer que chaque aspect de l'expérience prend en compte les obstacles. »

« Des partenariats avec des organismes qui soutiennent les personnes ayant des capacités diverses pourraient aider Parcs Canada à réaliser ses objectifs [...] ne réinventons pas la roue, faisons avancer les choses ensemble! »

**Renforcement de l'accessibilité** — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation (*suite*)

## La réponse du ministre

Le renforcement de l'accessibilité, l'élimination des obstacles et l'adoption de la diversité et de l'inclusion font partie intégrante du mandat confié à Parcs Canada.

Parcs Canada veut agir de façon inclusive et accueillante en cherchant à mieux comprendre et à éliminer les obstacles systémiques actuels et en travaillant avec les partenaires, les détenteurs de droits, les intervenants et les collectivités pour s'assurer que toute la population canadienne et les visiteurs du monde entier puissent profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Dans le cadre de ce travail et en s'appuyant sur l'appel à l'action de 2021 sur la lutte contre le

racisme, l'équité et l'inclusion dans la fonction publique fédérale lancé par le greffier du Conseil privé, Parcs Canada a mis en œuvre un certain nombre de projets. Cela comprend la création de la Direction des valeurs et de l'éthique, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et de réseaux au sein de son personnel pour les groupes en quête d'équité, qui peuvent conseiller l'Agence en ce qui concerne ses politiques, ses programmes et ses activités.

Parcs Canada a également élaboré un plan d'action pour soutenir ses efforts en vue d'améliorer l'accessibilité. Le Plan d'action pour l'accessibilité 2022-2025 de Parcs Canada, publié en décembre 2022, s'appuie sur les commentaires de la Table ronde du ministre 2020, ainsi que sur une consultation interne des employés au moyen d'une série de réunions sur une période de neuf mois. Ce plan d'action entend renforcer la prise de conscience des problèmes et des obstacles que rencontrent les personnes en situation de handicap et à orienter les mesures mises en œuvre à Parcs Canada pour réaliser le changement de culture durable nécessaire à l'intégration de l'accessibilité dans l'ensemble des activités de Parcs Canada.

Ce plan d'action s'inscrit également dans le cadre de la Loi canadienne sur l'accessibilité, qui a été adoptée par le gouvernement en 2019 et qui souligne l'importance de l'accessibilité dans les travaux de la fonction publique fédérale et vise à faire du Canada un pays sans entraves pour les personnes vivant avec un handicap d'ici à 2040.

Dans le cadre de ses engagements à mettre en œuvre son plan d'action pour l'accessibilité et en réponse aux recommandations reçues dans le cadre de la Table ronde du ministre 2023, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

### **Action n° 1 — Parcs Canada tiendra compte des commentaires de la Table ronde du ministre 2023 pour faire progresser la mise en œuvre de son plan d'action 2022-2025 sur l'accessibilité.**

Le plan d'action triennal sur l'accessibilité de Parcs Canada établit sept domaines prioritaires où agir pour réaliser des changements systémiques progressifs et à long terme pour les gens qui visitent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, ainsi que pour les membres de son personnel.



**Renforcement de l'accessibilité** — Faire en sorte que tout le monde ait la possibilité de profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation (*suite*)

Le plan aborde les questions soulevées au cours de la Table ronde du ministre 2023 pour améliorer l'accès aux parcs nationaux et aux sites patrimoniaux en tirant parti du savoir-faire d'organismes externes pour faire progresser les priorités suivantes :

- élargir l'accès à l'environnement bâti dans les parcs nationaux et les lieux patrimoniaux;
- rendre les communications de Parcs Canada plus inclusives en variant les formats de publication et en lançant des produits de marketing qui reflètent le portrait des visiteurs;
- formuler des exigences normalisées en matière d'accessibilité pour les biens achetés couramment en tenant compte des normes et des pratiques exemplaires du gouvernement du Canada et de l'industrie;
- mettre au point une approche visant à intégrer les principes de conception accessible et d'expériences inclusives dans la création de services et de programmes, y compris les critères de soutien, les normes de service et les procédés;

- contribuer à l'élimination des obstacles à l'emploi en outillant les gestionnaires, y compris une formation pour leur permettre de recruter des personnes en situation de handicap et de maintenir le personnel en poste grâce au perfectionnement des talents et à l'inclusivité en milieu de travail.

Dans l'esprit de « Rien sans nous », le réseau des employés en situation de handicap de Parcs Canada participe activement à l'étude et à l'élaboration d'un nouveau modèle de prestation de services pour les mesures d'adaptation. L'amélioration des temps de réponse pour les technologies adaptatives est essentielle pour offrir des expériences significatives et inclusives aux visiteurs et pour soutenir l'apport du personnel à la réalisation du mandat de Parcs Canada.

**Action n° 2 — Parcs Canada s'associera à des organismes de promotion de l'accessibilité travaillant dans des collectivités partout au Canada afin de renforcer les expériences et les programmes accessibles dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.**

En s'appuyant sur les commentaires des participants, Parcs Canada continuera de renforcer les liens et de profiter de nouvelles opportunités avec les organismes de promotion de l'accessibilité qui travaillent dans les collectivités partout au Canada afin d'améliorer l'accessibilité d'expériences enrichissantes pour les visiteurs dans les lieux administrés par Parcs Canada.



## Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel

Depuis des temps immémoriaux, les peuples autochtones sont les gardiens des terres, des eaux et des glaces du Canada.

Historiquement, les lois, les politiques et les pratiques de Parcs Canada, ainsi que celles du gouvernement du Canada dans son ensemble, ont eu pour effet de briser le lien entre de nombreux peuples autochtones et leurs territoires traditionnels, leurs terres visées par un traité et leurs terres ancestrales.

Parcs Canada s'efforce d'élargir et d'approfondir ses relations avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans tout le pays, notamment par l'élaboration d'un cadre d'intendance autochtone.

Cette initiative s'appuie sur les discussions et l'action n° 8 de la Table ronde du ministre 2020 pour élaborer un cadre qui oriente les efforts visant à soutenir l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés. Le ministre s'est en outre engagé à ce que ce cadre soit élaboré au moyen d'une approche participative et collaborative et d'un dialogue significatif avec les peuples autochtones et les détenteurs de droits.

La Table ronde du ministre 2023 a constitué un forum important pour la participation des partenaires autochtones à ce cadre et à l'orientation générale des travaux de Parcs Canada.

### On a posé les questions suivantes aux participants :

1. À quoi ressemble une bonne gestion des ressources naturelles pour vous et votre communauté?
2. Quels types de changements sont nécessaires pour permettre et soutenir l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada?

### Le point de vue d'un participant autochtone :

« L'intendance est un processus. Il ne s'agit pas d'une chose, d'une mesure, d'une opportunité ou d'un programme en particulier. Cela consiste à maintenir les relations et non à les gérer. La culture, la langue, la santé, le bien-être sont autant de composantes de l'intendance. »



**Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés** — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel (suite)

**Ce que nous avons entendu**

Les participants à la Table ronde du ministre ont relevé que le concept d'intendance est inhérent aux cultures et aux langues autochtones. Les langues autochtones communiquent l'interdépendance de toutes choses et soulignent le pouvoir d'approches plus holistiques de la conservation, fondées sur la responsabilité, les relations et les modes de vie.

La présence sur les terres, les eaux et les glaces est un élément essentiel de cette vision du monde. Parcs Canada peut établir et approfondir ses relations avec les peuples autochtones en favorisant un meilleur accès aux terres, aux eaux et à la glace dans les sites gérés par l'Agence, notamment en favorisant la participation des jeunes et des aînés aux activités sur le terrain. La création de possibilités de transfert de connaissances entre les générations est parfois qualifiée de « continuité culturelle ».

**Le point de vue d'un participant :**

« L'on doit s'assurer que les personnes, les collectivités et les nations autochtones sont soutenues pour maintenir l'accès, l'utilisation et la gestion des terres d'une façon éclairée par de riches connaissances et pratiques. Il s'agit en partie d'investir dans les capacités et de créer l'espace nécessaire pour accéder aux terres et à les utiliser, mais il faut également s'engager à développer les connaissances et les possibilités (notamment la formation et les emplois enrichissants et accessibles) permettant aux gens de vivre sur les terres et avec les terres de manière réciproque et relationnelle. »

Pour aller de l'avant, les modes de connaissance et de prise de décisions des populations autochtones sur les terres et les eaux doivent occuper une place prépondérante. Les participants ont encouragé Parcs Canada à promouvoir des accords de gouvernance partagée et de cogestion efficaces et à adopter

les programmes d'aires protégées et conservées autochtones et de gardiens autochtones. Les approches exemplaires déjà en place peuvent servir d'inspiration dans le cadre d'une application plus large dans tout le pays.

Dans le même temps, le fait de reconnaître les préjudices subis par le passé tout en traçant la voie vers un avenir commun est porteur d'espoir. Parcs Canada peut chercher à établir de nouvelles relations fondées sur la confiance et de soutenir la progression de l'autodétermination, par exemple en modifiant sa politique de manière à respecter les lois et les modes de connaissance autochtones.

**Le point de vue d'un participant autochtone :**

« La conservation ne consiste pas à sauver le dernier ours polaire ou le dernier béluga. C'est vivre en harmonie dans l'environnement naturel et avec les espèces qui le composent. Il s'agit de comprendre l'importance d'une espèce particulière, comme le caribou, pour notre société, et de réfléchir aux relations de nos enfants avec ces espèces et à leur capacité à poursuivre ces relations. Il s'agit de savoir comment la viande est partagée au sein d'une collectivité et comment l'animal est respecté. Il s'agit de conservation : une relation active qui doit rester active pour être complète. »



Photo : Eric Lallamne

**Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés** — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel (*suite*)

Les entreprises autochtones contribuent grandement à l'économie locale et régionale dans les lieux administrés par Parcs Canada et dans les environs. Il existe de nombreuses occasions de soutenir la croissance et la prospérité des entreprises autochtones tout en aidant les visiteurs des lieux administrés par Parcs Canada à comprendre la richesse de l'histoire et de la culture des peuples autochtones qui s'y rattachent. On peut également soutenir ces efforts en confiant la planification des visites aux Autochtones et en faisant participer les aînés.

Enfin, les participants voulaient que l'on embauche davantage de personnel autochtone à tous les échelons et que l'on priorise

la formation et les apprentissages dirigés par des Autochtones afin d'établir de meilleures relations et de développer les compétences culturelles, en particulier chez les membres du personnel qui travaillent directement avec les partenaires autochtones. On devrait aussi envisager des mesures de soutien significatives pour le personnel autochtone, y compris des activités sur le terrain.

**La réponse du ministre**

Parcs Canada reconnaît les rôles importants des peuples autochtones dans la protection, la conservation et le maintien des liens avec les terres, les eaux et les glaces qui les abritent depuis des millénaires.

À cette fin, le cadre d'intendance autochtone aidera Parcs Canada à se concentrer sur les questions les plus importantes pour les communautés autochtones. Le cadre porte fondamentalement sur les relations et surtout, le respect de celles-ci. Il s'agit également de donner du pouvoir aux voix autochtones, de soutenir le leadership et l'autodétermination des Autochtones, de respecter leurs droits et leurs connaissances et de construire un avenir plus vert et plus équitable pour les générations à venir.

De plus, Parcs Canada a participé aux efforts déployés par l'ensemble du gouvernement du Canada pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action correspondant aux intentions de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui est entrée en vigueur au Canada le 21 juin 2021. La loi fournit un cadre au gouvernement du Canada et aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis pour travailler ensemble à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies. Le plan d'action a été élaboré à la lumière de consultations ininterrompues, y compris la Table ronde du ministre 2023.



Photo : Joann Simic

**Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés** — Faire progresser le leadership des Autochtones en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel (*suite*)

En réponse aux commentaires de la Table ronde du ministre 2023, et conformément à ses initiatives en cours, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

**Action n° 3** — À l'appui de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et reconnaissant les relations de longue date et les responsabilités sacrées des peuples autochtones à l'égard des terres, des eaux et des glaces qui ont façonné leur identité et influencé leurs cultures et leurs langues pendant des millénaires, Parcs Canada modernisera ses politiques, ses pratiques, ses programmes et ses approches pour appuyer l'intendance autochtone dans les lieux administrés par l'Agence. Cela comprend la conception conjointe de politiques qui se fonderaient sur le principe de la continuité culturelle dans la gestion et officialiseraient le rôle du savoir autochtone dans la prise de décisions.

**Action n° 4** — Afin de reconnaître et de mettre en œuvre les droits et les responsabilités des peuples autochtones à l'égard des terres, des eaux et des glaces, Parcs Canada poursuivra ses efforts dans les

lieux administrés par l'Agence visant à éliminer les obstacles juridiques à la récolte et aux pratiques foncières des peuples autochtones, y compris la chasse, la pêche, la cueillette et le piégeage.

**Action n° 5** — Pour appuyer l'autodétermination des Autochtones, Parcs Canada définira avec ses partenaires autochtones les moyens d'élargir l'éventail des approches de gouvernance et de prise de

décisions en ce qui concerne les terres, les eaux et les glaces administrés par Parcs Canada.

**Action n° 6** — Parcs Canada définira et mettra en œuvre des mesures pour appuyer la vérité et tenir compte concrètement des préjudices historiques et toujours présents découlant de l'établissement, de la gestion et de l'exploitation des lieux administrés par Parcs Canada.



## Corridors écologiques — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques

Aujourd'hui plus que jamais, la connectivité entre les aires protégées est essentielle pour permettre aux espèces de se déplacer entre les terres, les eaux et les glaces et pour maintenir l'entière efficacité des processus naturels. C'est ce que l'on appelle la « connectivité écologique » et elle est incontournable dans l'enrayement et l'inversion de la perte de biodiversité et dans l'adaptation au changement climatique des espèces et des habitats dont elles dépendent pour leur survie.

Parcs Canada joue un rôle clé à cet égard, notamment en redoublant d'efforts pour assurer les liens et les corridors vers les terres et les eaux qui se trouvent sous son égide.

La Table ronde du ministre 2020 s'est penchée sur l'importance de la connectivité pour répondre à la fois à la perte de biodiversité et au changement climatique. Les participants ont souligné l'importance de protéger la connectivité écologique là où elle existe encore et de restaurer ces liens là où ils ont été perdus ou dégradés. Ils ont également insisté sur l'apport non négligeable que Parcs Canada peut fournir pour faire progresser la connectivité écologique dans tout le pays.

Afin de contribuer au maintien, à la restauration et à l'amélioration de la connectivité écologique, et en réponse aux commentaires

reçus à la Table ronde du ministre 2020, Parcs Canada a lancé le Programme national des corridors écologiques en avril 2022.

Un aspect important du programme consiste à travailler avec des partenaires autochtones pour tisser le savoir autochtone dans ces efforts tout en favorisant la réconciliation dans tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre du programme.

### On a posé les questions suivantes aux participants :

1. Comment est-ce que les visions du monde, les priorités et les connaissances autochtones pourraient être tissées au Programme national des corridors écologiques?
2. Comment peut-on les tisser dans les critères et les cartes qui aideraient à déterminer les zones prioritaires pour les corridors au Canada?

### Ce que nous avons entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné à répétition l'importance de la connectivité écologique sur les terres, les eaux et les glaces. Certains ont estimé qu'il devrait être prioritaire pour Parcs Canada d'élaborer une stratégie pour les corridors comportant des objectifs de



**Corridors écologiques** — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques (*suite*)

protection plus ambitieux, élargissant le travail sur les passages pour la faune et soulignant l'importance de la collaboration avec tous les ordres de gouvernement, y compris les gouvernements autochtones, sans oublier la concertation avec les organismes et les programmes existants.

**Le point de vue d'un participant autochtone :**

« Les mots sont importants. Lorsque l'on examine les revendications territoriales et les traités, on constate qu'ils sont très précis. Ils s'alignent sur la capacité de notre peuple à chasser, pêcher et piéger pour toujours. Nous gérons la faune et les aires depuis des milliers d'années. Le langage est important. »

De nombreux outils peuvent contribuer à améliorer la connectivité, notamment les parcs urbains nationaux et les aires municipales protégées, les zones ornithologiques, les aires autochtones protégées et conservées et les parcs tribaux. Les réserves de biosphère se prêtant à toute une gamme d'utilisations des terres constituent également un modèle possible.

Pour que ces efforts réussissent, il faut reconnaître et élever le leadership et les décisions des Autochtones. On a encouragé Parcs Canada à adopter une approche de « double regard » et à tisser les connaissances autochtones et occidentales pour soutenir le programme des corridors. Cela pourrait inclure une utilisation et une reconnaissance accrue des critères bioculturels ainsi que des noms et langues autochtones, qui mettent en évidence l'interdépendance de toutes les formes de vie et reconnaissent le rôle unique d'intendance des peuples autochtones depuis des temps immémoriaux.

Parcs Canada pourrait également favoriser la continuité culturelle en offrant aux peuples autochtones un meilleur accès à ses réseaux, afin que les générations puissent se transmettre l'une à l'autre des connaissances et des pratiques.

Certains participants ont mentionné que les efforts de promotion de la connectivité devraient être concentrés sur les espèces majeures et sur les aires dont elles dépendent à tous les stades de leur vie. Si Parcs Canada veut progresser dans un cadre éthique, il lui faut collaborer avec les peuples autochtones, y compris les aînés et les utilisateurs traditionnels des terres, pour tirer parti de leur compréhension et de leur connaissance des

**Le point de vue des participants :**

« Nos parcs nationaux sont précieux, tant pour les Canadiens que pour les écosystèmes et la faune qu'ils protègent. Je voudrais souligner l'importance de la connectivité pour les systèmes naturels et les espèces qu'ils abritent. Il est essentiel que les parcs nationaux ne deviennent pas des îlots isolés au milieu d'immenses zones exploitées. »

« Nous devons avoir recours à de multiples ressources pour définir et protéger des aires d'importance écologique et créer des liens entre elles. Il nous faudra aussi faire appel aux connaissances historiques et contemporaines des personnes vivant sur les terres et les eaux. En collaborant avec des partenaires locaux pour conjuguer les connaissances scientifiques conventionnelles, locales et autochtones, on pourra approfondir la compréhension globale de l'utilisation historique, des changements survenus au fil du temps, des facteurs de perturbation connus et anticipés, ainsi que des zones ou des populations prioritaires. »



Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas

Photo: Scott Munn

**Corridors écologiques** — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques (*suite*)

espèces majeures, notamment les espèces clés culturelles, de leurs déplacements et de leurs besoins.

Enfin, on a rappelé à Parcs Canada que la façon dont nous protégeons la biodiversité est souvent aussi importante que ce que nous protégeons et à quel endroit. Sans coopération entre les gouvernements, les nations, les organismes et les collectivités dans le pays, on ne peut espérer faire des progrès concrets dans la connectivité.

**La réponse du ministre**

Parcs Canada s’est engagé à stopper et à inverser la perte de biodiversité et à lutter contre le changement climatique. Il faut absolument miser sur le maintien, l’amélioration et la restauration de la connectivité par les corridors écologiques pour aider les espèces et les habitats dont elles dépendent à s’adapter aux changements environnementaux. Parcs Canada planche sur plusieurs projets visant

à promouvoir la connectivité, notamment le Programme national des corridors écologiques.

Ce programme quinquennal lancé en 2022 vise à encourager et à accompagner différents partenaires dans la reconnaissance, le maintien et l’amélioration de la connectivité entre les zones protégées et conservées, en repérant les zones stratégiques pour les corridors écologiques au Canada et en contribuant à des activités sur le terrain.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme et en réponse à la Table ronde du ministre 2023, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

**Action n° 7 — Parcs Canada consacra un volet de financement aux projets de corridors écologiques dirigés par des Autochtones.**

Par l’entremise du Programme national des corridors écologiques, Parcs Canada appuiera financièrement les travaux menés par divers partenaires sur le terrain. Un volet de financement sera réservé aux projets dirigés par des Autochtones, ce qui correspond à la rétroaction soulignant l’importance de la conservation dirigée par les Autochtones.



Photo : Scott Munn



Photo : Gary Pittman

**Corridors écologiques** — Tisser des liens entre les savoirs autochtones et les lieux protégés et conservés dans le cadre du Programme national des corridors écologiques (*suite*)

**Action n° 8 — Parcs Canada travaillera avec des partenaires autochtones pour tisser le savoir autochtone et les valeurs d'intendance dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme national des corridors écologiques.**

Parcs Canada collaborera avec divers partenaires autochtones, y compris des organismes autochtones nationaux, des réseaux dirigés par des Autochtones et des gouvernements autochtones, afin de déterminer les meilleurs mécanismes pour tisser de manière collaborative le savoir et les valeurs d'intendance autochtones dans tous les aspects du programme.

**Action n° 9 — Parcs Canada appuiera la capacité des partenaires autochtones, y compris les organismes jeunesse, afin de faciliter leur participation au Programme national des corridors écologiques.**

Parcs Canada soutiendra financièrement ses partenaires autochtones afin qu'ils puissent relever les défis en matière de capacité et partager leurs avis sur les divers éléments du Programme national des corridors écologiques.



Photo : Fritz Mueller



Photo : Matthew and Chiara Wolfe

## Parcs Canada et le tourisme — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada

D'est en ouest et du sud au nord, le tourisme constitue un rouage essentiel de l'économie canadienne. Parcs Canada contribue de manière importante à l'économie touristique du Canada, en administrant 224 lieux patrimoniaux nationaux voisins de 600 collectivités et comprenant certaines des destinations touristiques les plus emblématiques du monde.

Parcs Canada collabore avec des partenaires autochtones et des partenaires touristiques locaux, régionaux et nationaux, ainsi qu'avec des agences de commercialisation touristique, afin de remplir son mandat, qui est de conserver et de faire connaître les lieux protégés nationaux à la population canadienne et aux

visiteurs du monde entier. Avant la pandémie, Parcs Canada accueillait chaque année quelque 25 millions de visiteurs canadiens et internationaux. En 2022-2023, Parcs Canada a bénéficié de la reprise graduelle de l'industrie du tourisme en accueillant 22,5 millions de visiteurs.

La Table ronde du ministre 2023 a permis de discuter du rôle de Parcs Canada dans l'équilibre entre la conservation des lieux patrimoniaux protégés et l'agrément des visiteurs nationaux et internationaux, ainsi que des contributions importantes de ces lieux à la croissance du secteur touristique du Canada.

### On a posé les questions suivantes aux participants :

1. Comment Parcs Canada peut-il appuyer davantage l'industrie du tourisme et établir des partenariats avec elle tout en remplissant l'important mandat qui lui est confié, soit protéger les lieux historiques nationaux, parcs nationaux, les et les aires marines de conservation, et les faire connaître et apprécier?
2. Comment Parcs Canada peut-il poursuivre ses efforts pour travailler en étroite collaboration avec les peuples autochtones afin de favoriser un plus grand rapprochement avec les lieux protégés et de plus grandes possibilités pour les peuples et les entreprises autochtones?

### Ce que nous avons entendu

Les commentaires recueillis dans le cadre de la Table ronde du ministre 2023 ont mis en évidence les liens importants entre l'industrie du tourisme et Parcs Canada.



**Parcs Canada et le tourisme** — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada (suite)

Les participants ont souligné les nombreuses façons dont les offres touristiques des lieux administrés par Parcs Canada se recoupent avec celles des entreprises et des exploitants touristiques locaux et régionaux, des communautés autochtones et rurales, ainsi que des organismes régionaux, provinciaux et nationaux de commercialisation touristique.

**Le point de vue des participants :**

« Un professionnel du tourisme peut amener des dizaines de personnes dans les parcs sans pour autant laisser de trace [...] peut éduquer les consommateurs sur l'importance de la protection de ces zones, les informer des mesures qu'ils peuvent prendre pour soutenir la conservation et le faire tout en offrant des expériences significatives et marquantes qui peuvent durer toute une vie. »

« Il reste essentiel de soutenir le leadership et l'emploi local et autochtone pour s'assurer que les récits du terroir sont mis en valeur et transmis à la fois en facilitant l'emploi autochtone au sein de Parcs Canada et en soutenant les entreprises de services aux visiteurs dirigées par des Autochtones. »

Dans le secteur touristique, les problèmes et les opportunités varient considérablement. Par exemple, les aires soumises à des pressions de fréquentation

telles que Banff évoluent dans un contexte différent de celui des marchés touristiques émergents dans de nombreuses régions isolées, en particulier dans le Nord. Cela indique qu'il est nécessaire de promouvoir les destinations de Parcs Canada qui peuvent supporter une fréquentation accrue, tout en mettant en œuvre des mesures de gestion de la fréquentation, le cas échéant.

Dans le même temps, l'industrie du tourisme continue de s'adapter aux suites de la pandémie de COVID-19. La capacité de l'industrie à s'adapter en permanence à d'autres défis mondiaux tels que le changement climatique et la perte de biodiversité sera déterminante pour la santé et la croissance à long terme du secteur.

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné l'importance de maintenir l'innovation et la collaboration entre Parcs Canada et les entreprises touristiques pour

améliorer l'expérience des visiteurs et des prestataires de services touristiques. Les recommandations portaient notamment sur le renforcement des capacités par la formation et la concentration des efforts sur la dispersion saisonnière et géographique. Par exemple, on a invité Parcs Canada à envisager des moyens de tirer parti des saisons intermédiaires ou des expériences hivernales, ainsi que d'une programmation à longueur d'année dans les sites plus petits.

**Le point de vue d'un participant autochtone :**

« Lorsqu'il s'agit de protéger et de vivre ensemble sur ces sites, j'ai l'impression que notre histoire, nos récits et nos rapports avec la terre ont été systématiquement réprimés. Nos peuples, ainsi que leurs histoires ont été systématiquement effacés; ils doivent être systématiquement rétablis. Le tourisme nous permet de raconter l'histoire au monde entier. »



**Parcs Canada et le tourisme** — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada (suite)

En outre, les visiteurs s'intéressent de plus en plus aux offres de tourisme durable, telles que les activités durables et à faible impact fondées sur la nature (parfois appelées « tourisme régénératif »). C'est l'occasion de communiquer avec les touristes et de les instruire sur l'importance de l'intégrité écologique, conformément au mandat de Parcs Canada.

Les participants ont également insisté sur l'importance de collaborer davantage avec les communautés autochtones, d'offrir des emplois plus intéressants et de favoriser des approches plus globales en matière d'expérience du visiteur dans les lieux touristiques du pays.

En renforçant et en rétablissant les liens avec les peuples autochtones, on peut également — dans le respect de leur rôle de gardiens ancestraux — reconnaître les préjudices qu'ils ont subis lors de leur déplacement des terres sur lesquelles ils exerçaient traditionnellement des droits et des responsabilités, ainsi que leur marginalisation et leur désresponsabilisation subséquentes en ce qui concerne leurs rapports avec ces endroits.

Parmi les propositions, citons celle qui consiste à financer la création, par les peuples autochtones, d'offres touristiques ancrées dans la langue, la culture et les modes de vie autochtones, en particulier dans les régions reculées. En outre, on a incité Parcs Canada à mieux reconnaître les langues et les noms de lieux autochtones et à multiplier, dans la mesure du possible, les possibilités d'apprentissage sur le terrain.

En simplifiant les processus d'approvisionnement et d'autorisation, en améliorant la formation du personnel et en communiquant des lignes directrices pour les nouvelles offres touristiques, il serait possible de collaborer de façon plus dynamique avec les entreprises et les communautés autochtones. Cela peut à son tour contribuer à accroître les possibilités d'emploi pour les peuples autochtones, tant dans le secteur du tourisme qu'au sein de l'effectif de Parcs Canada.

Enfin, les participants ont clairement exprimé leur désir de collaborer, de communiquer et de resserrer leurs liens avec Parcs Canada. Cela pourrait prendre la forme d'organes consultatifs ou d'un dialogue ciblé sur des sujets d'intérêt commun tels que la gestion des visiteurs, la durabilité et l'éducation à la conservation.

### La réponse du ministre

Le gouvernement du Canada est déterminé à ce que le Canada demeure une destination touristique mondiale de choix. Pour atteindre cet objectif, le budget fédéral 2022 a annoncé le lancement d'une nouvelle stratégie fédérale pour la croissance du tourisme ayant pour but de faire de cette industrie un moteur essentiel de croissance économique et d'asseoir la position du Canada en tant que destination mondiale de premier plan. La nouvelle stratégie s'appuie sur sa précédente version et met l'accent sur les pénuries de main-d'œuvre et l'instabilité, l'attraction des investissements et le développement des lieux touristiques, ainsi que sur la croissance économique à long terme dans l'ensemble du pays.

En plus de soutenir la mise en œuvre de la stratégie fédérale pour la croissance du tourisme, Parcs Canada s'engage à offrir des expériences durables et significatives aux visiteurs, y compris ceux dirigées par des Autochtones, et à participer aux efforts pangouvernementaux pour soutenir et promouvoir le tourisme national et international durable dans les lieux touristiques de Parcs Canada et les collectivités avoisinantes. Cela comprend des activités promotionnelles et

**Parcs Canada et le tourisme** — Le rôle de Parcs Canada dans le secteur dynamique du tourisme au Canada (suite)

des collaborations avec un grand nombre de groupes communautaires, de spécialistes et de chefs de file de l'industrie touristique.

En réponse à la Table ronde du ministre 2023, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

**Action n° 10 — Parcs Canada soutiendra le secteur touristique canadien en collaborant avec Destination Canada et l'industrie du voyage.**

Parcs Canada continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des projets en collaboration avec Destination Canada afin de promouvoir la diversité des lieux touristiques de Parcs Canada, les activités accessibles, les expériences autochtones et saisonnières, ainsi que les circuits régionaux. Les efforts de promotion seront axés sur les lieux touristiques de Parcs Canada capables de supporter une plus grande fréquentation, en tirant parti de l'attrait de ces lieux pour soutenir le tourisme régional quatre-saisons et la croissance de nouveaux marchés.

Parcs Canada, en partenariat avec l'Association de l'industrie touristique du Canada, appuiera l'élaboration, le renouvellement et la promotion de produits touristiques responsables, y compris les expériences du visiteur dans les lieux administrés par Parcs Canada

et les offres touristiques régionales et autochtones connexes afin de faire du Canada une destination internationale de choix.

**Action n° 11 — Parcs Canada renforcera ses liens avec les Autochtones et soutiendra les offres de tourisme dirigées par eux grâce à des outils nouveaux ou existants.**

Pour encourager encore plus le renouvellement et la croissance du tourisme autochtone, Parcs Canada favorisera le développement

et la promotion d'expériences autochtones authentiques à l'intérieur et à proximité des lieux administrés par l'Agence, grâce à une collaboration constante avec l'Association touristique autochtone du Canada (ATAC). Parcs Canada appuiera également le programme d'accréditation l'Original original de l'ATAC et collaborera avec celle-ci pour promouvoir les entreprises touristiques autochtones qui exercent leurs activités dans les lieux administrés par Parcs Canada ou à proximité.



Photo : Scott Mann



Photo : Brian Van Tighem

## Écologisation de Parcs Canada — Atteindre des émissions nettes nulles dans les opérations de Parcs Canada

Dans le cadre de son engagement à répondre au défi mondial que pose le changement climatique, le gouvernement du Canada s'efforce d'atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles dans le cadre de ses propres activités d'ici 2050.

Parcs Canada s'engage à réagir et à s'adapter au changement climatique dans le cadre de ses activités. Reconnaissant qu'elle possède l'un des portefeuilles de biens les plus importants et les plus complexes au sein du gouvernement fédéral, l'Agence Parcs Canada poursuit un ensemble de mesures à court, moyen et long terme pour atteindre ces objectifs.

### On a posé les questions suivantes aux participants :

1. Comment Parcs Canada peut-il faire progresser ses efforts d'écologisation de ses opérations et contribuer davantage à l'objectif de carboneutralité du gouvernement du Canada?
2. Quels partenariats ou collaborations pourraient aider l'Agence à réduire plus rapidement et plus complètement l'empreinte environnementale de ses activités?

### Ce que nous avons entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont reconnu les différents contextes d'action qui existent pour l'écologisation dans l'ensemble des opérations et des biens divers et complexes de Parcs Canada. Par exemple, les conditions dans les emplacements nordiques éloignés sont différentes de celles des parties plus urbanisées du sud du Canada. Ces diverses conditions posent souvent un défi particulier pour les projets de détournement.

### Le point de vue des participants :

« Parcs Canada pourrait être un véritable phare pour le Canada en matière de gestion proactive des biens naturels et de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. »

« En achetant des bâtiments écologiques, Parcs Canada pourrait également contribuer à développer les compétences et les connaissances de la main-d'œuvre locale. »

« Les sites isolés comme les sites très fréquentés pourraient bénéficier de meilleures options de détournement, de collecte et de tri des déchets afin d'améliorer la durabilité et de réduire les répercussions à court et à long terme. »



**Écologisation de Parcs Canada** — Atteindre des émissions nettes nulles dans les opérations de Parcs Canada (suite)

Ainsi, tout en s’efforçant d’adopter des approches cohérentes pour faire progresser les initiatives relatives aux déchets, à l’eau et à la qualité de l’environnement, les mesures d’écologisation sont généralement conçues au cas par cas. Par exemple, les efforts d’écologisation des sites patrimoniaux nationaux doivent tenir compte des valeurs de conservation du patrimoine à tous les stades.

Les participants ont reconnu les efforts de Parcs Canada dans la mise en œuvre de mesures innovantes en matière d’écologisation et ont souligné le rôle que l’Agence peut jouer en tant qu’ambassadrice et championne interne de ces efforts. Il s’agit notamment de diffuser les pratiques réussies et les enseignements tirés de l’expérience, tant au sein de l’Agence que dans l’ensemble du gouvernement. En outre, le fait que Parcs Canada entretienne un lien unique avec le public canadien par l’intermédiaire des sites administrés par l’Agence offre des possibilités en matière d’éducation et de communication.

Les participants ont également souligné que Parcs Canada pouvait jouer un rôle de chef de file en intégrant des mesures d’adaptation et de résilience climatiques dans ses efforts d’écologisation, ainsi qu’en présentant des solutions climatiques basées sur la nature et une gestion proactive des biens naturels. Compte tenu de ces circonstances uniques, on encourage Parcs Canada à se montrer audacieuse dans la poursuite de ses objectifs liés à ce thème.

En outre, les participants ont souligné l’importance de la planification à long terme en matière d’écologisation des opérations et des biens de Parcs Canada. Des horizons de planification élargis peuvent orienter les décideurs vers des solutions plus durables aujourd’hui et à l’avenir.

Par exemple, l’utilisation de sources plus durables pour l’exploitation des biens de Parcs Canada présente des défis importants. On a encouragé Parcs Canada à envisager le déploiement de

systemes d’énergie renouvelable dans les sites éloignés, non connectés au réseau et qui dépendent de générateurs de combustibles fossiles pour leur alimentation en électricité. Les participants ont également recommandé qu’on envisage l’utilisation de l’énergie éolienne et géothermique pour répondre aux besoins de capacité et aux pics de charge en cas d’événements météorologiques extrêmes.

Des politiques et des pratiques d’approvisionnement efficaces sont considérées comme un important moyen de réduire les coûts et d’accroître l’efficacité. Le fait de s’appuyer sur le savoir-faire interne considérable de Parcs Canada, tout en tirant parti des contacts externes avec les chercheurs et les professionnels, peut également contribuer à des améliorations constantes au fil du temps.

Enfin, les participants à la Table ronde du ministre ont encouragé Parcs Canada à communiquer avec un plus grand nombre d’alliés potentiels — y compris les communautés autochtones, les municipalités, les universitaires et les entreprises — afin de réduire son empreinte écologique plus rapidement et de se rapprocher d’un avenir carboneutre.



Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

**Écologisation de Parcs Canada** — Atteindre des émissions nettes nulles dans les opérations de Parcs Canada (suite)

Au nom de tous les ministères fédéraux, Services publics et Approvisionnement Canada dirige l'initiative Électricité 100 % propre, qui permettra aux ministères d'acheter directement de l'énergie propre d'ici à 2025.

**La réponse du ministre**

Parcs Canada s'est engagé à relever les défis mondiaux que représentent le changement climatique et la perte de biodiversité. Dans le cadre de cette réponse, Parcs Canada s'efforce d'écologiser les opérations gouvernementales, notamment en adoptant des sources d'énergie plus propres, en dotant les parcs automobiles de Parcs Canada de véhicules sans émissions et en construisant des bâtiments et des installations plus écologiques, que ce soit dans le cadre de rénovations ou de nouvelles constructions.

Ces efforts à l'échelle du gouvernement sont décrits dans la Stratégie fédérale de développement durable de 2022-2026, une stratégie globale exigée par la Loi fédérale sur le développement durable qui définit les priorités majeures à l'échelle du gouvernement, les objectifs et les cibles précises, les jalons et les mesures pour promouvoir des écosystèmes sains et des collectivités durables.

Les engagements de Parcs Canada sont également détaillés dans sa stratégie ministérielle de développement durable.

En réponse à la Table ronde du ministre 2023, et en conjonction avec les stratégies fédérales existantes, Parcs Canada mettra en œuvre les mesures suivantes :

**Action n° 12 — Parcs Canada diffusera et fera la promotion de l'information sur diverses mesures d'écologisation auprès des publics internes et externes.**

Parcs Canada compilera et transmettra ses pratiques d'écologisation réussies et les leçons apprises d'un océan à l'autre. Parcs Canada cherchera à encourager et à stimuler les initiatives d'écologisation tant à l'interne qu'à l'externe, tout en continuant d'innover en matière d'écologisation.

**Action n° 13 — Parcs Canada agira en collaboration avec un grand nombre de spécialistes et de partenaires afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la Stratégie fédérale de développement durable et repris dans la Stratégie ministérielle de développement durable de Parcs Canada.**

Conformément aux engagements pris à l'échelle du gouvernement dans le cadre de la Stratégie fédérale de développement durable et de la Stratégie ministérielle de développement durable de Parcs Canada, l'Agence continuera d'établir des relations externes et de collaborer avec les détenteurs de connaissances, les chercheurs, les propriétaires d'entreprises et les professionnels qui s'investissent dans un avenir plus vert, afin d'écologiser le gouvernement et d'assurer des opérations durables dans son réseau de lieux protégés.



# Conclusion

Parcs Canada remercie sincèrement tous les participants à la Table ronde du ministre 2023.

Avec la participation de partenaires, de détenteurs de droits, d'intervenants, de groupes en quête d'équité et d'autres membres du public représentant toutes les provinces et tous les territoires, la Table ronde du ministre 2023 a bénéficié d'un large éventail de points de vue.

Les précieux commentaires et avis généreusement transmis par les participants aideront Parcs Canada à remplir son mandat, qui est de protéger et de mettre en valeur des exemples d'importance nationale du patrimoine naturel et culturel du Canada, et de favoriser la compréhension et l'appréciation de ces lieux par le public de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative, aujourd'hui et à l'avenir.

Les mesures décrites dans cette réponse aideront Parcs Canada à resserrer ses liens avec les peuples autochtones et à tisser les connaissances autochtones dans les efforts visant à améliorer la connectivité entre les aires protégées, ainsi qu'à favoriser le développement d'expériences touristiques inclusives et durables dans l'ensemble du pays.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de l'image du haut à gauche : Réserve de parc national Nááts'j'ch'oh, Parc national Banff, Parc national Banff, Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas.

Elles permettront également à l'Agence de respecter son engagement à promouvoir la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans l'ensemble de ses travaux et d'offrir un plus grand nombre d'expériences accessibles et significatives dans les lieux administrés par Parcs Canada.

En outre, le développement du leadership autochtone en matière de conservation du patrimoine naturel et culturel ainsi que les travaux sur l'écologisation aideront Parcs Canada à relever le double

défi du changement climatique et de la perte de biodiversité, tout en favorisant la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Parcs Canada s'engage à collaborer et à dialoguer de façon régulière pour appuyer ces efforts. Ces mesures serviront de base à la poursuite des travaux au cours des 24 prochains mois, qui feront l'objet d'un rapport à la prochaine table ronde en 2025.

Nous souhaitons poursuivre ces importants travaux en collaboration avec vous.

